



Depuis plusieurs décennies, les services publics sont attaqués en vertu du dogme incontournable de la réduction des dépenses publiques, au nom de la concurrence « libre et non faussée ». C'est une succession ininterrompue de réformes : Loi mobilité, Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), Modernisation de l'action publique (MAP) associée au Pacte de responsabilité, réforme territoriale et Loi Notré, Action publique 2022 (CAP 2022), Loi de transformation de la Fonction Publique (LTFP), Lignes directrices de gestion (LDG), France Recouvrement, reforme des retraites, plan d'optimisation du parc immobilier public...

Leur déclinaison à la DGFIP, a stimulé l'imagination réformatrice débridée des gouvernants, au nom de l'exemplarité. Un vrai concours Lépine ! : démarche stratégique, relation de confiance, aménagement des structures et du réseau (ARS), géographie revisitée, nouveau réseau de proximité (NRP), démétropolisation, contrat d'objectifs et de moyens (COM) 2020/2022, pilotage en mode projets...

Pourtant, les services publics ne sont pas un problème, ils sont la solution !

Les crises sanitaires et économiques actuelles ne font que le confirmer.

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

S'agissant plus particulièrement de la DGFIP et de ses agents, leur rôle majeur a été souligné par le ministre de l'action et des comptes publics dans son message du 2 avril 2020. «... Sans votre concours, les salaires des agents publics, les pensions des agents de l'État, les factures de tous les ministères, hôpitaux, collectivité locales et opérateurs publics ne pourraient continuer à être payées en temps et en heure. Sans vous, les impôts ne pourraient continuer à être perçus. Sans votre action, le soutien aux entreprises au moment où la survie de nombre d'entre elles est en jeu, n'aurait pas cette portée immédiate... Vous contribuez ainsi à la continuité de l'État, au soutien à la vie économique et financière du pays ».

Pour la CGT, les services publics ne sont pas une dépense. Au contraire, ils sont créateurs de richesse, notre patrimoine commun, un investissement durable pour l'avenir, une solidarité active, le moyen de rendre effective l'égalité des droits et de satisfaire les besoins de tous.

Pourtant la dgfip est de plus en plus attaquée dans ses ressources humaines, missions et structures.

Pour la CGT, l'administration à l'instar du gouvernement, tente clairement de profiter de ce moment de «stupeur» généré par la crise sanitaire pour accélérer le démantèlement de la DGFIP et regrette même le temps perdu.

Au nom de l'efficacité, elle vend ses réformes par le besoin de plus de proximité, de plus de stabilité pour les agents usagers et élus locaux (?!), de meilleurs parcours professionnels (?!). Et maintenant, elle se sert de la crise comme levier pour accélérer les changements de méthodes de travail (travail confiné en lien avec le coût l'immobilier) et trier les missions prioritaires ou pas...

De fait chaque agent est menacé, quelles que soient ses fonctions et sa localisation géographique . De plus et il se retrouve seul face à l'administration puisqu'il n'y a plus d'instances de recours, avec la disparition des CAP et la mise à l'écart volontairement des organisations syndicales.

CONSÉQUENCES POUR LES AGENTS

Elles concernent tous les aspects de la vie des agents : mutations et promotions, délais de séjour, formation initiale et continue, doctrines d'emplois, télétravail et travail à distance, suppression des CAP, suppression d'emplois et doctrines d'implantation, recrutements de contractuels et concours régionaux, rémunération au mérite... Elles se caractérisent par une généralisation de l'insécurité professionnelle et une attaque caractérisée de la mobilité choisie.

[../. suite à télécharger](#)

fichiers:



[Télécharger nrp_07_10_2020_sur_3_pages.pdf](#) (966.2 Ko)



[Télécharger nrp_07_10_2020_sur_2_pages.pdf](#) (431.72 Ko)



[Télécharger livret_nrp.pdf](#) (2.32 Mo)

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
